



COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE ?

PROJET RÉOLUTION MÉTIS

Vous êtes une personne métisse issue de la colonisation européenne au Congo, au Rwanda, ou au Burundi ? Ou bien descendant·e·s d'un·e de ces métis·ses ? Vous souhaitez de l'aide dans la recherche de vos origines ? Voici la procédure à suivre:

- **Première étape:**

Nous vous invitons à remplir cette [autorisation de recherche](#).

Elle est **indispensable**, car elle nous permet d'effectuer des recherches vous concernant, sur base des données que vous nous aurez transmises. Elle nous autorise également à conserver ces données (exclusivement en interne, en toute confidentialité, et à des fins de recherche scientifique) afin de pouvoir vous contacter lorsque des documents sont identifiés par l'équipe en lien avec votre demande.

- **Deuxième étape:**

Nous vous conseillons de remplir ce [formulaire de recherche](#). Même s'il est facultatif, c'est grâce à celui-ci que vous pouvez rassembler toutes les informations utiles dont vous disposez déjà, ce qui maximise nos chances d'identifier des documents concernant votre histoire, en fonction des questions que vous vous posez.

Ce formulaire nous permet d'optimiser le processus de collecte des informations. Tous les champs ne doivent pas être remplis obligatoirement. En collectant un large éventail de données, nous optimisons les chances d'identifier des dossiers d'archives pertinents. Vous pouvez remplir ce formulaire et nous le renvoyer ou prendre contact avec nous pour le remplir en salle de lecture.

- **Troisième étape:**

Veuillez envoyer vos demandes, accompagnées de l'autorisation complétée, et du formulaire facultatif, à l'adresse: metis@arch.be

Dans un premier temps, vous recevez un accusé de réception. Dès que nous identifions des documents pertinents, nous vous recontactons par mail.

La recherche des origines est un travail de longue haleine. Elle nécessite des **recherches complexes et parfois longues**. Il est possible que nous ne trouvions pas d'informations vous concernant dans un premier temps. Toutes les demandes de recherche adressées au projet restent ouvertes - sauf demande expresse de clôture du dossier. Cela signifie qu'il est possible que des archives soient identifiées dans un deuxième temps. Nous effectuons régulièrement des vérifications pour les demandes en cours. Si nous identifions de nouvelles sources, nous reprenons contact.



Si vous avez en votre possession des documents en lien avec votre passé familial qui peuvent aider notre équipe à effectuer votre recherche des origines, n'hésitez pas à les joindre à votre demande via metis@arch.be.

Si une personne tierce vous charge d'introduire la demande en son nom :

Dans le cas où vous seriez amené à consulter des dossiers ou documents concernant des personnes tierces vivantes, ou dans le cas où vous menez des recherches de la part d'une tierce personne, voici un modèle de procuration.

Des questions sur la procédure ?

Consultez notre [FAQ sur la recherche des origines](#) afin d'en savoir plus sur notre manière de travailler. Si vous souhaitez un aperçu plus approfondi de la recherche des origines, vous pouvez également consulter le guide reprenant les différents fonds d'archives dans lesquels nous effectuons les recherches: le jalon de recherche "[\(Re\)chercher les archives relatives aux métis et à leur histoire familiale](#)".

Toute personne ayant des questions concernant le formulaire ou l'autorisation est invitée à nous en faire part par email (metis@arch.be). Nous tâcherons de nous adapter aux besoins et possibilités de chacun.